



TECHNIQUE DE PIÉGEAGE DE LA TEIGNE DU POIREAU

La teigne du poireau est maintenant présente dans plusieurs régions du Québec. Dans certains secteurs, elle cause des pertes significatives. Quelques Clubs d'encadrement technique en production biologique et conventionnelle se sont montrés intéressés à effectuer le suivi de la teigne à l'aide des pièges à phéromones. Un piégeage réalisé sur la ferme représente la meilleure méthode pour être en mesure de suivre précisément les périodes d'activité de l'insecte et donc d'intervenir au moment le plus approprié en regard de la lutte. Dans les secteurs où la teigne n'est pas encore installée, le piégeage permet aussi de repérer rapidement l'arrivée de l'insecte.

Ce texte présente les informations permettant de procéder au dépistage des papillons de la teigne du poireau à l'aide des pièges à phéromones. Il est à noter que les papillons capturés sont des mâles puisque la phéromone est une substance sexuelle attractive émise par les femelles.

Le matériel requis

- Pièges triangulaires du type Delta I (« Delta I trap »), 2 par champ à dépister. Une plaquette engluée amovible (carton collant) insérée au fond du piège permet la capture des papillons. Des rabats présents au fond du piège de chaque côté servent à maintenir la plaquette en place (voir photo 2).
- Plaquettes engluées de rechange. Elles arrivent pliées en 2, le côté collant vers l'intérieur. La plaquette peut demeurer au champ de 1 à 2 semaines tout dépendant de la quantité d'insectes ou de poussière accumulée.
- Capuchons de caoutchouc imprégnés de la phéromone. Ces capuchons sont emballés individuellement dans des enveloppes scellées (voir photo 1). Selon le fabricant, la durée d'efficacité de la phéromone au champ est de 4 semaines.
- Petits crochets de métal (trombones à papier géants coupés en deux et pliés en « S ») utilisés pour accrocher le capuchon de phéromones au toit du piège. L'une des extrémités du crochet est piquée dans le rebord du capuchon de caoutchouc, l'autre est insérée dans le petit trou situé vers le centre dans la partie supérieure du piège (voir photos 1 et 2).
- Tiges quelconques de 1,7 à 2,0 m de long servant de support au piège. La tige est plantée en biais de manière à ce que le piège accroché à son extrémité soit bien horizontal et qu'il se retrouve légèrement au-dessus du feuillage de la culture (voir photos 3 et 4).
- Gros fil du type « Twist tie » (habituellement fourni avec le piège) pour attacher solidement le piège sur son support. Si de la ficelle est utilisée et que le piège est fortement agité lors des périodes venteuses, il y a un risque que le capuchon de phéromones se décroche et souvent la ficelle se coupe sous l'effet de la friction.
- Gants de latex (achetés à la pharmacie) à utiliser lors de l'installation des capuchons de phéromones pour éviter toute contamination avec les doigts.
- Réfrigérateur pour la conservation des phéromones jusqu'au jour de leur utilisation. Les enveloppes doivent idéalement être placées dans un contenant fermé hermétiquement. Pour une conservation à plus long terme, les phéromones peuvent être congelées.

Les pièges du type Delta II pourraient également être utilisés pour le dépistage de la teigne. Ils sont semblables aux pièges du type Delta I sauf que tout l'intérieur du piège est enduit de colle. Il n'y a donc pas de plaquette amovible. Ce type de piège exige une excellente maîtrise pour l'identification de l'insecte recherché. Pour les non initiés, l'utilisation des plaquettes amovibles est davantage préférable puisqu'elle permet une confirmation de l'identification hors du champ.

Le matériel de piégeage pour la teigne peut être commandé chez le fournisseur québécois suivant :

Distributions SOLIDA
Att. : Marc Charbonneau
Téléphone : 418 826-0900
Télécopieur : 418 826-0901



Photo 1 : enveloppe scellée, capuchon imprégné de la phéromone et crochet d'installation.



Photo 2 : piège Delta I : détail de l'intérieur du piège; notez que le rabat à l'avant du piège doit normalement être relevé comme celui du fond de manière à maintenir la plaquette engluée (carrelée en noir) bien en place.

Source : MAPAQ, Saint-Rémi.





Photos 3 et 4 : pièges installés convenablement en bordure du champ.
Source : MAPAQ, Saint-Rémi

Le suivi au champ

Si le piégeage a pour but d'obtenir un portrait de l'évolution des populations de teigne durant la saison, il est recommandé d'installer les pièges dès la plantation des cultures annuelles transplantées (poireau, oignon transplanté) ou de l'émergence des cultures semées (oignon et oignon vert). Une installation plus hâtive serait inutile compte tenu que la phéromone ne serait efficace qu'en combinaison avec l'odeur des plantes hôtes. Pour l'ail planté à l'automne, une installation hâtive des pièges serait nécessaire (25 avril) puisque la ponte pourrait débuter dès les premières nuits présentant des températures supérieures à 10 °C.

Dans le cas où le piégeage viserait seulement à déterminer le moment des interventions insecticides, le piégeage pourrait débuter plus tardivement. Au Québec, la teigne complète trois générations par année et, en pratique, il est rare que la génération du printemps (ponte des papillons hivernants) cause des dommages significatifs aux cultures. La seconde génération est plus abondante, mais c'est habituellement la troisième qui présente le plus grand danger. Le piégeage pour la deuxième génération pourrait débuter vers le 10 juin et celui pour la troisième vers le 20 juillet.

Deux pièges sont installés par champ en choisissant les zones les plus abritées (ex. : près d'un brise-vent situé du côté ouest). Les pièges doivent être espacés d'au moins 40 m. Ils sont placés près de la bordure du champ environ 2 m à l'intérieur. La hauteur du piège doit être ajustée de telle sorte que sa base se retrouve légèrement au-dessus du feuillage. Lors des opérations culturales, l'agriculteur déplace les pièges sur le côté du champ, puis les remet en place par la suite.

Le relevé du nombre de captures sur les pièges doit être fait 2 fois par semaine lorsque cette donnée vise à déterminer le moment idéal pour traiter. Par contre, un suivi à chaque semaine est suffisant si le piégeage sert simplement à suivre l'évolution des populations. Les plaquettes engluées sont changées lorsqu'elles deviennent trop poussiéreuses ou si trop d'insectes y sont collés. En général, les plaquettes sont changées à chaque semaine. Pour leur part, les phéromones doivent être renouvelées après 4 semaines au champ.



L'identification des teignes

La teigne adulte est un petit papillon gris-brun à tête rougeâtre qui mesure environ 6 mm de longueur. Lorsqu'il est au repos (voir les photo ci-dessous) ses ailes se replient, ce qui lui confère un aspect allongé. La tache triangulaire blanche qui apparaît sur ses ailes est une caractéristique qui permet d'identifier facilement l'espèce.



Photos 5 et 6 : papillon de la teigne du poireau au repos (taille réelle : 6 mm) et capture sur une plaquette engluée.

Sources : Jean-François Landry, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa; Isabelle Couture, MAPAQ

Par contre, en pratique, l'identification de la teigne sur les pièges collants n'est pas toujours aisée. Lorsque la capture date de quelques jours, souvent la tache blanche disparaît et le papillon prend une coloration grisâtre uniforme. Afin de confirmer l'identification, il faut alors recourir aux services du Laboratoire de diagnostic en phytoprotection du MAPAQ. Les spécialistes identifient l'espèce de papillon en procédant à l'observation de ses parties génitales.

La technique qui semble la plus simple pour expédier les insectes capturés au laboratoire consiste à découper un petit carré dans le carton collant autour de l'insecte, puis à l'insérer dans une petite bouteille comme celles utilisées pour les médicaments.

Voici les coordonnées du Laboratoire de diagnostic en phytoprotection :

MAPAQ – DIST
Laboratoire de diagnostic en phytoprotection
Complexe scientifique
2700, rue Einstein, D.1.200H
Sainte-Foy (Québec) G1P 3W8

Téléphone : 418 643-5027
Télécopieur : 418 646-6806
Courriel : phytolab@mapaq.gouv.qc.ca
Site Web : www.agrireseau.qc.ca/lab

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
MARIO LEBLANC, agronome – Avertisseur - terre noire
Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ
118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : 450 454-2210, poste 229 - Télécopieur : 450 454-7959
Courriel : Mario.LebLANC@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Michel Lacroix, agronome-phytopathologiste et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bulletin d'info. permanent No 01 – carotte, céleri, laitue... – 1^{er} mai 2006

